Moncton, le 22 janvier 2002

Madame Ursula Menke Secrétaire générale Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet: Appui aux demandes de licences de la Chaîne culturelle radio de Radio-Canada relatif aux avis d'audience publique CRTC 2001-14

Madame

Par la présente, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick désire apporter son appui aux demandes de la Société Radio-Canada pour qu'elle obtienne les licences afin que la Chaîne culturelle radio soit entendue partout en Acadie et d'un océan à l'autre.

Nous sommes convaincu.e.s que l'implantation du service de la Chaîne culturelle à l'ensemble des provinces canadiennes ne peut être que bénéfique pour le peuple acadien et pour les communautés francophones à travers le pays. L'Association acadienne des artistes professionnelle.s du Nouveau-Brunswick considère que ce projet répond à un besoin réel chez les auditeurs et auditrices francophones tout en offrant un choix intéressant à tous ceux et celles qui désirent connaître davantage la culture par la musique et les arts sous toutes ses formes. D'ailleurs, la Chaîne culturelle radio via la diffusion de concerts, couvre entre autres le Festival de musique de chambre de la Baiedes-Chaleurs et le Festival de musique Baroque de Lamèque. Il importe maintenant que l'ensemble de la population acadienne puisse être au rendez-vous.

Nous pensons que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a le devoir de donner au plus grand nombre possible de citoyens et de citoyennes l'accès à l'immense talent de nos créateurs, de nos artistes et de nos interprètes.

En espérant que vous tiendrez compte de nos préoccupations et que vous donnerez une suite favorable aux demandes de Radio-Canada, nous vous prions d'agréer, Madame la Secrétaire générale, nos plus sincères salutations.

La directrice générale

Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

AAAPNB 140, rue Botsford, pièce 17, Moncton NB E1C 4X5

Tél 506-852-3313 Fax 506-852-3401 acadart@nbnet.nb.ca www.aaapnb.ca Carmen Gibbs

c.c. Madame Lanny Morry, directrice aux Affaires réglementaires à la Société Radio-Canada Monsieur Jules Chiasson, directeur de la Radio française en Atlantique, Société Radio-Canada